

Réunion du 22 mai 2024

Procès-verbal N° 36

Présidence M. M. PINGUET

Présents : MM. JC PIBOIN, L. ERAY

Excusés : Mme P. BEAURENAUD, MM. G. MARTIN, B. MAY

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### INFORMATIONS

#### Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

#### Correspondance

Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

#### Rappel

Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.  
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

### 1 – MATCHS NON-JOUES

RAS

### 2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 26 mai 2024

#### DEPARTEMENTAL 1 SportComm

#### CORBIGNY 1 / GARCHIZY 2 – match n°50065.2

La Commission prend connaissance de la demande du club de GARCHIZY d'avancer la rencontre au vendredi 24/05 à 20h.

La Commission refuse cette demande puisque le terrain de CORBIGNY ne dispose pas d'un éclairage homologué pour jouer une rencontre en nocturne. De plus, conformément aux règlements en vigueur (page 69 de l'annuaire du District), les rencontres des deux dernières journées doivent se jouer à la

même heure (sauf incidence sur le classement, dans le cas présent le titre de champion de D1 est encore en jeu).

### **DEPARTEMENTAL 2 poule A**

ST PERE 1 / VAUZELLES 3 – match n°50173.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 12h00. Cette rencontre n'ayant pas d'incidence au classement, la Commission donne son accord.

Journée du 2 juin 2024

### **DEPARTEMENTAL 2 poule B**

**LA MACHINE 2 / CERCY 1 – Match n°50197.2**

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 12h00. Ce match n'ayant aucune incidence sur le classement, la Commission donne son accord.

## **3 – COURRIEL ET DOSSIER TRANSMIS**

- [De la Commission Statuts et Règlements du DNF – Match n°26393173 D3A du 12/05/2024](#)  
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements du DNF donnant match perdu à l'Entente ST REVERIEN /CORBIGNY (0 but, -1 point) pour en reporter le bénéfice à ST SAULGE (3 buts, 3 points).
- [De Monsieur DEVOUCOUX Gérard, arbitre.](#)  
La Commission s'associe à l'arbitre pour souhaiter un prompt rétablissement au joueur de CIE IMPHY (rencontre du 19/05 CIE IMPHY 1 / ST BENIN 2)

## **4 – COUPES DEPARTEMENTALES**

### **Coupe du District SPORTCOMM**

La ½ finale MOULINS ENGILBERT 1 – VARZY 1 est reportée au 9 juin 2024.

## **COMPÉTITIONS FÉMININES**

### **1 – MATCHS NON-JOUÉS**

#### **Poule Elite phase 2**

LA CHARITE 1 / E. CLAMECY TANNAY 1 – Match n° 51010.1 fixé au 2 juin 2024 (journée du 10 mars 2024)  
SNID 1 / NEVERS 2 – Match n°51060.2- fixé au 2 juin 2024 (journée du 26 mai 2024)

#### **Poule Consolante phase 2**

VARZY 1 / POUILLY 1 - match n°51075.2. fixé au 02 juin 2024 (journée du 7 avril 2024)  
VARZY 1 / FC NEVERS 3 – match n°51039.2 fixé au 25 mai 2024 à 18h (journée du 26 mai 2024) à VARZY (forfait FC NEVERS match aller)

## 2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 26 mai 2024

### Critérium féminin phase 2 poule Elite

#### **COULANGES 1 / BRASSY 1 – match n°51059.2**

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 25 mai à 19h.

Accord de la Commission.

#### **SNID 1 / NEVERS 2 – match n °51060.2**

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre au 2 juin 2024

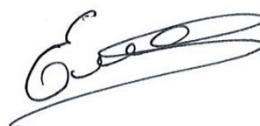
Accord de la commission.

**PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 29 MAI 2024 A 15H00**

Le Président  
PINGUET Michel



Le Secrétaire  
ERAY Lionel



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.